

L'ATR 42-600S STOL prend son envol en configuration partielle

Le nouvel avion de 30 à 50 places capable de décoller et d'atterrir sur des pistes plus courtes va désormais démarrer les phases de tests au sol et en vol

Toulouse, Aéroport de Franczal, le 11 mai 2022 – ATR, constructeur numéro un mondial d'avions régionaux, annonce aujourd'hui avoir réalisé avec succès le vol inaugural de la version STOL (pour 'Short Take-Off and Landing' - décollage et atterrissage courts) de son ATR 42-600 partiellement modifié. L'appareil a décollé à 10h00 de l'aéroport de Franczal et réalisé un vol de 2 heures et 15 minutes.

Au cours du vol, l'équipage a effectué un certain nombre d'essais pour mesurer les performances des systèmes modifiés sur l'appareil.

Suite à la réalisation de ce premier vol, les nouvelles fonctionnalités seront testées les unes après les autres, à commencer par le MFC-NG (ordinateur multifonctionnel de nouvelle génération), suivi des systèmes de freinage automatique, d'aérofreins au sol et des nouvelles puissances moteurs au décollage.

L'appareil adoptera sa configuration finale à la fin de l'année avec l'installation d'une nouvelle gouverne de direction plus grande. Il entrera ensuite en phase de certification en 2023.

À ce jour, ATR a reçu 20 engagements de la part d'opérateurs et de loueurs pour l'ATR 42-600S.

Il y a actuellement près de 500 aéroports dans le monde avec des pistes de 800 à 1 000 m que l'ATR 42-600S pourrait desservir. Cette nouvelle version STOL permettra aux passagers de bénéficier d'une connectivité régionale accrue.

À propos d'ATR : ATR est le constructeur numéro un mondial d'avions régionaux. Ses ATR 42 et 72 sont les appareils de moins de 90 places les plus vendus au monde. La mission des employés de l'entreprise consiste à rapprocher les populations du monde entier et à contribuer au développement de tous, de manière responsable. Grâce à la démarche d'innovation permanente de l'entreprise, et à l'efficacité de leurs turbopropulseurs, les ATR ouvrent en moyenne plus de 100 nouvelles routes chaque année, consomment jusqu'à 40 % de carburant de moins et émettent jusqu'à 40 % de CO2 de moins que les jets régionaux. Les ATR ont été choisis par quelque 200 compagnies qui les opèrent depuis plus de 100 pays dans le monde. ATR est une co-entreprise d'Airbus et de Leonardo. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.atr-aircraft.com.

Contacts presse ATR

Charlotte Giuria

Tél. : +33 (0)6 80 48 20 96

Email : charlotte.giuria@atr-aircraft.com